

REPUBLIQUE FRANCAISE REPUBLIQUE FRANCAISE

HAUTE-GARONNE

COMMUNE D'AURIN
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
MARDI 9 FEVRIER 2016 à 20H45

L'an deux mille seize, le 9 Février à 20h45, le Conseil Municipal d'AURIN dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Sandrine VERCRUYSSSE, Maire.

Date de la convocation : 03/02/2016

Présents : MM. Mohamed BENHAMOUCHE, Denis BOUVIER-GARZON, Monique CHAMBON, Julien CHEVREL, Patricia FEDOU, Christian GARRIGUES, Stéphane ISELLE, Didier MARTORELL, Dominique VAN DER MERWE et Lionel VIGNA.

Secrétaire de séance : Madame Dominique VAN DER MERWE.

La séance est ouverte à 20h55.

* * *

Madame la Maire propose d'approuver le compte-rendu du Conseil Municipal du 11 Janvier 2016 : celui-ci est approuvé à l'unanimité.

* * *

I. SUJETS SOUMIS A DELIBERATION

2016/04 : Mise en place d'un coffret prises marché à proximité de la salle des fêtes

Madame la Maire informe au Conseil Municipal que suite à la demande de la commune du 17 Mars 2015 concernant la pose de prises marché près de la salle des fêtes, le SDEHG a réalisé l'étude de l'opération suivante :

- Pose et installation d'un coffret prises tout équipé (5 PC monophasé et 2 PC tétrapolaire) protégés par des dispositifs différentiels séparés.
- Confection d'une tranchée 1 mètre environ et liaison (coffret GFC-Coffret prises) en câble 4x35 mm² aluminium, longueur 5 mètres environ.
- Pose d'une armoire qui recevra dans une partie le comptage et de l'autre l'équipement de protection des prises 16 A (2P + Terre) ou 32 A (3P + Terre).
- Travaux connexes de branchements.
- Travaux de réfection de l'espace vert.

Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de la commune se calculerait comme suit :

TVA (récupérée par le SDEHG)

658 €

Part SDEHG

2 433 €

Part restant à la charge de la

commune

1 090 €

Total

4 181 €

Avant de planifier les travaux correspondants, le SDEHG demande à la commune de s'engager sur sa participation financière.

Oùï l'exposé de Madame la Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve le projet présenté.
- S'engage à verser au SDEGH une contribution au plus égale au montant ci-dessus.

* * *

II. INFORMATIONS DIVERSES

Commission Départementale de Coopération Intercommunale du 22 Janvier 2016

Le Conseil Départemental de la Coopération Intercommunale (CDCI) était réuni Vendredi 22 Janvier 2016 en Préfecture afin d'étudier les différents amendements déposés au sujet du projet de nouvelle carte intercommunale élaborée par le Préfet et devant entrer en vigueur au 1^{er} Janvier 2017. Celui-ci prévoit notamment la fusion des communautés de commune Cap Lauragais, Cœur Lauragais et Colaursud. Un Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) qui est cependant loin de faire l'unanimité auprès des maires des communes concernées, les deux premières entités ayant rendu un avis défavorable sur ce projet en Décembre dernier.

Lors de cette réunion du CDCI, un amendement a ainsi été déposé par Patrick de PERIGNON, Maire de PRESERVILLE et Vice-Président de Cœur Lauragais, demandant le rattachement de Cœur Lauragais à la communauté de commune Lauragais Revel Sorézois. **« Seul un membre de la CDCI pouvant déposer un amendement, c'est moi qui ait porté celui-ci. Mais je l'ai fait au nom des Maires qui sont majoritairement apposés à cette fusion au sein de notre communauté de communes. Nous nous sommes réunis pour décider du contenu de cet amendement. Deux solutions étaient envisageables : demander le rattachement à Lauragais Revel Sorézois des trois communautés de communes concernées par la fusion ou bien demander le seul rattachement de Cœur Lauragais à Lauragais Revel Sorézois. A l'unanimité, la deuxième solution a été choisie et c'est donc l'amendement que j'ai défendu lors du CDCI »**, explique Patrick de PERIGNON.

L'examen de cet amendement s'est déroulé dans une ambiance assez particulière puisqu'avaient pris place dans la salle près d'une quinzaine de Maires de Cœur Lauragais à l'initiative de cette demande. A la lecture de l'amendement, certains ont d'ailleurs marqué leur détermination arborant leur écharpe tricolore.

Présent lors de cette réunion, Alain CHATILLON, le Président de l'intercommunalité Lauragais Revel Sorézois, a fait savoir son opposition à ce regroupement avec Cœur Lauragais au moment de l'examen de l'amendement, demandant même le retrait de celui-ci. Finalement, il était maintenu et mis au vote. Un vote à bulletin secret qui se soldait par le rejet de la requête des Maires de Cœur Lauragais à une large majorité des membres du CDCI : **36 contre, 9 pour et 1 abstention.**

Contrat de territoire

Le Mardi 2 Février 2016, une réunion de travail organisée par les services du Conseil Départemental s'est tenue dans les locaux de l'Intercommunalité.

L'ordre du jour :

- Rappel du dispositif Contrat de territoire.
- Préparation du Contrat.
- Préparation de la Programmation 2016 : priorisation des projets pour chaque commune.

Commission de Sécurité à la salle des fêtes du 28 Janvier 2016

Concernant la visite de réception des travaux et la visite périodique de la salle des fêtes (visite de contrôle des mesures de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP), un avis favorable à la poursuite de l'exploitation a été rendu le 28 Janvier 2016 par la Commission de Sécurité. Concernant la Discothèque « La Bergerie », un avis favorable à la poursuite de l'exploitation a été rendu par la Commission.

La commission d'arrondissement statuera en séance plénière le 11 Février 2016 à 10h30 à la Préfecture de TOULOUSE – Salle Comminges.

Chantier Rivière

Suite aux intempéries de ces derniers jours, le chantier Rivière qui intervenait le long du ruisseau de la « Pountoune » a été interrompu afin d'éviter des dégradations plus importantes sur la bande enherbée du champ empruntée par le véhicule des agents techniques.

Rencontre avec les services de la DDT

Le 12 Janvier 2016, Monsieur TAURINE nous remettait la synthèse des données concernant les mesures de visibilité, de trafic et de vitesse sur la RD1. Une réunion en Mairie aura lieu prochainement afin de nous présenter les solutions possibles à mettre en place.

Le Vendredi 12 Février 2016, la circulation sur la RD97A sera interdite de 7h00 à 18h00. En effet, l'intervention d'un camion toupie (toupie-béton) est rendu nécessaire pour des travaux dans l'habitation de Monsieur MONSAINGEON, rendant impossible la circulation des véhicules.

Point sur l'Urbanisme

En 2015 :

- 4 permis de construire ont été déposés dont 1 a été refusé.
- 5 déclarations de travaux.
- 8 Certificats d'Urbanisme d'informations.

Repas Républicain 2016

La date de notre prochain repas Républicain aura lieu le Jeudi 14 Juillet 2016.

Cérémonie du 19 Mars 1962

La FNACA de LANTA et la commune d'AURIN organiseront la commémoration du 19 Mars 1962 le Dimanche 13 Mars 2016 à 11h00, Place du 19 Mars 1962.

Un dépôt de Gerbe aura lieu à l'espace du souvenir et au monument aux morts. Un apéritif sera offert à la population.

A l'issue de la cérémonie, la FNACA proposera un repas à la salle des fêtes d'AURIN (des bulletins d'inscriptions seront distribués).

SIVU Préau

Au 1^{er} Janvier 2016,

	ELEVES	COÛT
AURIN	32 enfants	6 857,00 €
PRESERVILLE	66 enfants	14 143,00 €
EFFECTIFS ECOLE	98 enfants	21 000,00 €

La prochaine réunion du SIVU aura lieu le Lundi 14 Mars 2016 à 20h30 à PRESERVILLE.

Cambriolages

Recrudescence de cambriolages en périurbain et en milieu rural. La brigade de BALMA nous demande de redoubler de vigilance.

Devant tout comportement suspect, faire le 17.

Intervention d'initiative à proscrire.

Le Mercredi 10 Février 2016, le Chef d'Escadron VEKEMAN, commandant la compagnie de TOULOUSE-SAINT-MICHEL, inspectera la communauté de brigades de BALMA. A cette occasion, l'évolution de la délinquance pour l'année 2015, l'action de la gendarmerie et des différents partenariats en place seront présentés.

Commission Voirie

Le compte-rendu de la commission voirie du 27 Janvier 2016 est consultable en Mairie.

ATD

Madame la Maire propose aux membres du Conseil une formation « Le plan locale d'urbanisme : module 1 – savoir choisir la procédure d'évolution de son document » le Mardi 8 Mars 2016 à BEAUMONT SUR LEZE.

Inscriptions en attente.

Plan Communal de sauvegarde

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan communal de sauvegarde, la Préfecture propose une visite d'un poste de commandement et observation d'un exercice le Lundi 22 Février 2016 à 14h30. Madame la Maire et Monsieur BENHAMOUCHE y participeront.

Photocopieur Pompiers

La photocopieuse NASHUATEC a fait l'objet d'un don aux pompiers de la caserne de CARAMAN.

Assemblée Générale du Comité des fêtes

Le comité des fêtes organise son assemblée générale le Mardi 16 Février 2016 à 21h00.

Ordre du jour :

- Bilan d'activité 2015.
- Bilan financier 2015.
- Election du Bureau.
- Calendrier des animations 2016.
- Questions diverses.

Loto

Le loto du comité des fêtes aura lieu le Vendredi 19 Février 2016 à 21h00 à la salle des fêtes d'AURIN.

SIPOM

Une communication concernant « Le Grand Troc » des 12 et 13 Février 2016 a été distribuée à la population.

Sensibilisation des Français aux gestes et comportements qui sauvent

La sécurité de notre pays repose sur le professionnalisme et l'engagement des services de sécurité et de secours, mais aussi sur l'aptitude des Français à être acteur de leur propre sécurité.

Après les événements tragiques qui ont marqué notre pays en 2015, de nombreux Français ont exprimé le souhait de connaître les gestes utiles pour sauver des vies.

En situation de crise comme au quotidien, la connaissance des gestes de premiers secours peut contribuer à sauver des vies, en stabilisant des blessés pendant les minutes qui précèdent l'arrivée des services d'urgence.

Pour répondre à cette demande, le ministère de l'Intérieur a souhaité que soit mené les week-ends de Février, dans chaque département, des actions de sensibilisation aux gestes et comportements qui sauvent, à raison de 2 heures par session. Ces initiations gratuites sont distinctes de la formation aux premiers secours de niveau PSCI.

Le programme des sessions de sensibilisation, organisées dans tout le département de la Haute-Garonne, est disponible sur le site Internet de la Préfecture : <http://www.haute-garonne.gouv.fr>

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h30.